

Le Mouvement laïque québécois souhaite honorer cette année, comme vous le savez, sept personnes qui ont agi comme témoins experts et témoins de fait lors du procès sur la Loi 21 que Maître Alarie va vous présenter.

Quelques précisions, d'abord, sur le prix Condorcet-Dessaulles avant de présenter nos lauréates.

Le Prix Condorcet-Dessaulles a été institué par le Mouvement laïque québécois en 1993, il y a 25 ans, pour souligner la contribution marquante d'une personne ou d'un groupe de personnes à la promotion et à la défense de la laïcité au Québec.

Nicolas de Condorcet (1743-1794), rappelons-le, était un grand philosophe politique et économiste, mathématicien et homme politique français, il s'engagea activement dans la lutte pour le respect des droits humains, prit la défense de la liberté de conscience, du droit de vote pour les femmes, de la liberté de presse, du droit pour tout citoyen d'exercer la religion de son choix ou de n'en exercer aucune, pour la séparation de la religion et de l'État, pour la répartition égalitaire des richesses. Condorcet est ainsi considéré à juste titre comme le penseur de la laïcité moderne et de la démocratie républicaine.

Dans le Québec du XIX^e siècle, Louis-Antoine Dessaulles, (1819-1895) essayiste et homme politique, neveu de Louis-Joseph Papineau et membre de l'Institut canadien de Montréal, mena un combat inspiré du même idéal, en faveur de la liberté de pensée. Il affrontait le cléricalisme ultramontain qui prétendait alors constituer le pouvoir ecclésiastique en véritable État dans l'État. Son action et son œuvre font de lui un fils spirituel de Condorcet en terre québécoise.

Nous voulons attirer votre attention sur le fait que plusieurs des personnes intervenant dans cette cause ont aussi reçu cet honneur : Me Luc Alarie, Me Christiane Pelchat, M. Guy Rocher, M. Yvan Lamonde, Madame Yolande Geadah et Madame Nadia El-Mabrouk.

Soulignons la présence aujourd'hui de Danielle Payette, Louise Mailloux, Andréa Richard, Yvan Lamonde, Daniel Baril, Luc Alarie et Christian Daigle, président du Syndicat de la fonction publique du Québec qui se sont déjà mérités cet honneur.

Lucie Jobin, janvier 2021

Les récipiendaires précédents :

- 2019 Julie Latour
- 2018 Nadia El Mabrouk et Andréa Richard
- 2017 Henri Laberge
- 2016 Djemila Benhabib
- 2015 Me Luc Alarie
- 2014 Louise Mailloux
- 2013 Yvan Lamonde
- 2012 Christiane Pelchat et Caroline Beauchamp
- 2011 Le Syndicat de la Fonction publique du Québec
- 2010 Aucun prix
- 2009 Guy Rocher
- 2008 Danielle Payette
- 2007 Yolande Geadah
- 2006 Daniel Baril
- 2005 Paul Bégin
- 2004 Rodrigue Tremblay
- 2003 Janette Bertrand
- 2002 Mouvement laïc de langue française
- 2001 Pierre Bourgault
- 2000 Jacques Hébert
- 1999 Comité des orphelins et des orphelines de Duplessis
- 1998 Signataires du Refus Global
- 1997 Institut Canadien de Montréal
- 1996 Louise Laurin
- 1995 CEQ / Centrale des Enseignants du Québec
- 1994 Dr. Henry Morgentaler
- 1993 Micheline Trudel